

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT
D'ARLES

N° 94/2020

**OBJET : Création
d'emplois et
modification du
tableau des effectifs**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
TERRE DE PROVENCE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU 23 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, vingt-trois juillet,

Le Conseil de Communauté d'Agglomération TERRE DE PROVENCE, dûment convoqué s'est réuni à Eyragues.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 17 juillet 2020.

PRÉSENTS :

Pour la Commune de BARBENTANE : DAUDET Jean-Christophe, BIANCONE Edith, BLANC Michel.

Pour la Commune de CABANNES : CHEILAN François.

Pour la Commune de CHATEAURENARD : MARTEL Marcel, PONCHON Solange, CHAUVET Eric, DARASSE Adelaïde, MARTIN Pierre-Hubert, ANZALONE Marie-Laurence, LUCIANI-RIPETTI Marina, SALZE Annie, DIET-PENCHINAT Sylvie.

Pour la Commune d'EYRAGUES : GILLES Max, POURTIER Yvette, DELABRE Eric.

Pour la Commune de GRAVESON : PECOUT Michel, CORNILLE Annie, DI FELICE Jean-Marc.

Pour la Commune de MAILLANE : LECOFFRE Eric, MARÈS Frédérique.

Pour la Commune de MOLLEGES : CHABAUD Corinne, MARCON Patrick.

Pour la Commune de NOVES : JULLIEN Georges, LANDREAU Edith, FERRIER Pierre, REY Christian.

Pour la Commune d'ORGON : PORTAL Serge, YTIER CLARETON Angélique.

Pour la Commune de PLAN d'ORGON : LEPIAN Jean-Louis, COUDERC-VALLET Jocelyne.

Pour la Commune de ROGNONAS : PICARDA Yves, MONDET Cécile, ALIZARD Dominique.

Pour la Commune de VERQUIERES : MARTIN-TEISSERE Jean-Marc.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Pour la Commune de CHATEAURENARD : SEISSON Jean-Pierre (absent ayant donné pouvoir à PONCHON Solange), AMIEL Cyril (absent ayant donné pouvoir à LUCIANI-RIPETTI Marina), REYNES Bernard (absent ayant donné à pouvoir à DIET-PENCHINAT Sylvie).

ABSENTS EXCUSÉS :

Pour la Commune de CABANNES : GIRARD Nathalie, ONTIVEROS Christian.

Pour la Commune de SAINT- ANDIOL : ROBERT Daniel, CHABAS Sylvie.

Mme la Présidente expose que, conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et la nomination suite aux réussites à concours et examens professionnels.

➤ **Créations/Suppressions de postes suite à avancement de grade**

Afin de permettre les avancements de grade prévus à la C.A.P, les réussites à concours ou examens professionnels, il convient de créer et supprimer les postes permanents. Dans ce cadre, considérant les possibilités d'avancement de grades de certains agents et les besoins de fonctionnement de la structure justifiant la création et suppression de ces postes, il est proposé :

- la création d'un emploi à plein temps d'agent de maîtrise territorial principal et suppression d'un poste à plein temps d'agent de maîtrise territorial à compter du 1er août 2020 (agent mis à disposition de la Régie des Eaux),
- la création d'un emploi à plein temps d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe et suppression d'un poste à plein temps d'adjoint administratif territorial à compter du 1er août 2020 (agent mis à disposition de la Régie des Eaux).

➤ **Transformation du poste de juriste marché**

Lors du conseil communautaire du 26 septembre 2019, il a été créé un emploi permanent de juriste marché. A cet effet, il a été autorisé la création d'un emploi permanent à temps complet sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux).

Au vu du recrutement de l'agent sur le grade d'attaché territorial principal, il est proposé au Conseil Communautaire de transformer le poste vacant sur le grade d'attaché territorial vers le grade d'attaché territorial principal.

Suite aux créations et modifications d'emplois annoncées ci-dessus, il est proposé au Conseil Communautaire la modification du tableau des emplois de Terre de Provence Agglomération comme annexé.

Après exposé du rapporteur, le Conseil Communautaire approuve :

- la création d'un emploi à plein temps d'agent de maîtrise territorial principal et suppression d'un poste à plein temps d'agent de maîtrise territorial à compter du 1er août 2020 (Agent mis à disposition de la Régie des Eaux),
- la création d'un emploi à plein temps d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe et suppression d'un poste à plein temps d'adjoint administratif territorial à compter du 1er août 2020 (Agent mis à disposition de la Régie des Eaux).
- la transformation du poste de juriste marché sur le grade d'attaché territorial vers le grade d'attaché territorial principal.
- la modification du tableau des emplois en découlant tel qu'annexé.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Votes pour : 38

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Eyragues, le 23 juillet 2020,

Pour Extrait Conforme,

La Présidente,

Corinne CHABAUD



Filière	Catégorie	Ancien tableau des emplois	Nombre	Nouveau tableau des emplois	Nombre
A	A	Directeur Général des Services de 40000 à 80000 hab.	1	Directeur Général des Services de 40000 à 80000 hab.	1
	A	Directeur Général Adjoint des Services	1	Directeur Général Adjoint des Services	1
D	Cadre d'emplois des administrateurs				
M	A	Administrateur	1	Administrateur	1
I	Cadre d'emplois des attachés				
N	A	Directeur	1	Directeur	1
I	A	Attaché principal	0	Attaché principal	1
S	A	Attaché	5	Attaché	4
T	Cadre d'emplois des rédacteurs				
R	B	Rédacteur principal de 1ère classe	3	Rédacteur principal de 1ère classe	3
A	B	Rédacteur principal de 2ème classe	2	Rédacteur principal de 2ème classe	2
T	B	Rédacteur	2	Rédacteur	2
I	Cadre d'emplois des adjoints administratifs				
V	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	3	Adjoint administratif principal de 1ère classe	3
E	C	Adjoint administratif principal de 2ème classe	8	Adjoint administratif principal de 2ème classe	9
	C	Adjoint administratif	19	Adjoint administratif	18
Cadre d'emplois des ingénieurs chefs					
T	A	Ingénieur en chef	2	Ingénieur en chef	2
	Cadre d'emplois des ingénieurs				
E	A	Ingénieur principal	3	Ingénieur principal	3
	A	Ingénieur	3	Ingénieur	3
Cadre d'emplois des techniciens					
C	B	Technicien principal de 1ère classe	5	Technicien principal de 1ère classe	5
	B	Technicien principal de 2ème classe	2	Technicien principal de 2ème classe	2
H	B	Technicien	4	Technicien	4
	Cadre d'emplois des agents de maîtrise				
Q	C	Agent de maîtrise principal	5	Agent de maîtrise principal	6
	C	Agent de maîtrise	8	Agent de maîtrise	7
Cadre d'emplois des adjoints techniques					
U	C	Adjoint technique principal de 1ère classe	9	Adjoint technique principal de 1ère classe	9
	C	Adjoint technique principal de 2ème classe	16	Adjoint technique principal de 2ème classe	16
E	C	Adjoint technique	34	Adjoint technique	34
	Cadre d'emplois des adjoints d'animations				
ANIMATION	C	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1	Adjoint d'animation principal de 1ère classe	1
	C	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	1